PRÉFÈTE DE L'AIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires de l'Ain
23 rue Bourgmayer CS 90410
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX
Service urbanisme et risques
Unité prévention des risques

Plan de prévention des risques

Inondation du Rhône et du Séran, chute de blocs et effondrement rocheux

Révision de l'aléa chute de blocs et effondrement rocheux

Commune de Culoz-Béon

Plan de zonage
Partie Est - Culoz

Vu pour rester annexé à notre arrêté de ce jour,
Bourg-en-Bresse, le 12/12/2024

La préfète,
signé
Chantal MAUCHET

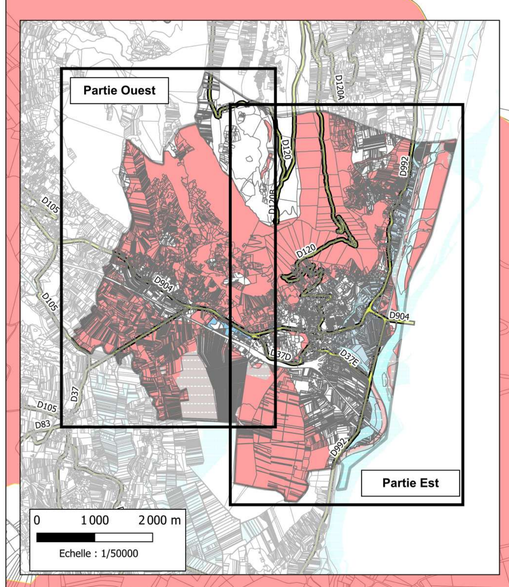
Prescrit le 29 juillet 2021
Prorogé le 9 février 2024

Mis à l'enquête publique
Du 16/09 au 19/10/2024

Approuvé le 12/12/2024

DDT01 - SUR/PR - lb - décembre 2023
Fond cartographique : © DGI2023 - BD Carto - BD Topo ®
Source : BRGM - DDT 01 Unité Prévention des Risques

0 250 500 m
Echelle: 1/5 000



Bois Communal

Altitude de la Q100
233.65 mNGF

Légende

Zonage
- Ri1 : Zone rouge inondable à préserver - inconstructible
- Ri2 : Zone rouge inondable par rupture de digue, infiltration et remontée de nappe à préserver - inconstructible
- Rp : Zone rouge - chute de pierres - inconstructible
- Bi1 : Zone bleue inondable - constructible sous conditions
- Bi2 : Zone bleue inondable par rupture de digue, infiltration et remontée de nappe - constructible sous conditions
- Bp : Zone bleue - chute de pierres - constructible sous conditions
- Pk 134 Point kilométrique du Rhône et cote de référence Q100 en mNGF
- Q100 : Cote de référence crue centennale Rhône et Séran en mNGF
- Surface d'eau - Marais de Lavours
- Cours d'eau et anciennes Lones

Bati
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers
- Limite de parcelles

Infrastructures
- Route départementale
- Réseau ferré
- Ligne électrique

Ouvrages de protection
- Merlon
- Ecran filet
- Filet plaqué
- Levée de terre